

Rémunération

La rémunération des ouvriers est déterminée sur une base forfaitaire journalière (7h/jour).

La rémunération des personnels spécialisés est déterminée sur une base mensuelle (150h/mois) en fonction du classement dans la grille de l'établissement. Le classement est arrêté par l'École en tenant compte des fonctions occupées et du niveau de qualification requis.

Ouvriers
Ouvrier Salaire brut journalier : 52,35 € Salaire net journalier : environ 40 €
Ouvrier spécialisé Salaire brut journalier : 60,20 € Salaire net journalier : environ 45 €
Ouvrier à Délos Salaire brut journalier : 71,22 € Salaire net journalier : environ 51 €

Au salaire viennent s'ajouter, en fonction des périodes d'embauche, les primes légales en Grèce : prime de Pâque, prime d'été, prime de Noël.

Les chefs de mission sont invités à se rapprocher du service administratif pour obtenir le montant exact de la rémunération des collaborateurs qu'ils souhaitent engager.

Le coût moyen chargé pour le recrutement d'un ouvrier à l'EFA est de 105€/jour. C'est ce montant qui doit figurer dans les demandes de moyens sur la plateforme Missions

Révision #4

Créé 2024-01-16 18:41:45 EET par Arnaud Contentin

Mis à jour 2024-01-19 15:46:20 EET par Arnaud Contentin